















Les territoires agissent et s'engagent pour la nature en Ile-de-France

8 avril 2021





## Territoires engagés pour la nature





ACCUEIL

DÉCOUVRIR LE PROGRAMME REJOINDRE LE PROGRAMME

ENGAGÉS

ACTUS

Rejoindre le programme Territoires engagés pour la nature

CLIQUEZ SUR VOTRE RÉGION

60 % DES FRANÇAIS PENSENT QUE LES TERRITOIRES S'ENGAGENT POUR LA NATURE. ET VOUS, ÊTES-VOUS PRÊTS À AGIR ?





# Territoire engagé pour la nature en Île-de-France depuis 2019



### 2019-2020

• TEN 1<sup>ère</sup> vague :

25 collectivités reconnues TEN aux ANB 2019

• TEN 2<sup>ème</sup> vague :

26 collectivités reconnues TEN en juillet 2020



### 2020-2021

- Ouverture des candidatures le 30 juillet
- Etude des dossiers à partir du 1<sup>er</sup> février 2021
- Attribution de la reconnaissance TEN en mai-juin 2021



### **Accompagnement TEN**

 Un rendez-vous systématique suite à une candidature TEN : appui technique / recherche de financements



### **Animation**

- Journée d'information et de mobilisation
- Ateliers techniques thématiques
- Visites inspirantes
- Présentations régulières lors de webinaires



# **Objectifs**

- > Accompagner les collectivités volontaires
- > Renforcer leurs connaissances et compétences
- > Encourager les échanges entre collectivités via un club des engagés
- > Valoriser les collectivités qui agissent

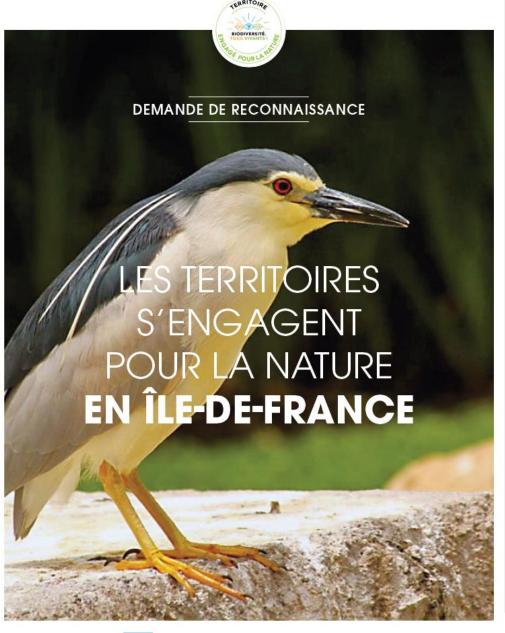












# **Comment participer?**



- > Faites l'état de vos pratiques,
- > Définissez vos actions pour 3 ans
- > et valorisez votre engagement à agir.











### **VOTRE COLLECTIVITÉ EN QUELQUES POINTS¹**

Nom de la collectivité			
Nom du président ou du maire			
Adresse			
Code Postal			
Code INSEE			
Ville			
Département			
Site internet de la collectivité			
une commune une communauté de communes une communauté d'agglomération une communauté urbaine une métropole un établissement public territorial (EPT) de la Métropole du Grand Paris  Nom et délégation de l'élu(e) principalement en charge de la biodiversité			
J'atteste avoir pris connaissance du dossier de candidature et engager la collectivité sur son contenu.			
Les réponses au questionnaire ont été coordonnées par :			
Interlocuteur (précisez la fonction) :			
Contact (téléphone et courriel) :			

# **Comment participer?**



1

Quelques questions pour connaître la collectivité

# **Comment participer?**



2

Un questionnaire pour faire l'état des pratiques et projets

https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/ile-de-france

Action dé jà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la collectivité 📮 Action non encore réalisée mais que la collectivité sou haite metitre en œuvre dans un avenir proche (< 3 ans)

#### CHAPITRE 1

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### DÉMARCHES DE PLANIFICATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre collectivité met déjà en œuvre et envisage pour l'avenir afin d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'urbanisme (réglementaire PLU, SCoT, et opérationnel ZAC, opérations d'aménagement) et dans la planification (choix politique et stratégique).

1.			les mesures suivantes de préservation de la biodiversité, quelles sont celles qui sont définies es documents d'urbanisme qui s'appliquent à votre territoire (SCoT, PLUi ou PLU)¹?
			Délimitation des réservoirs de biodiversité Délimitation de la trame verte et bleue dans le plan de zonage Orientations d'aménagement et de programmation spécifiques à la biodiversité, la nature en ville, la trame verte et bleue
			les espaces existants entre les bâtiments)  Patrimoine arboré (espaces boisés classés, prescriptions paysagères, etc.)  Emplacements réservés pour la création d'espaces verts ou continuités écologiques  Préconisation de plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales (pédologiques, météorologiques, accueil de la faune, etc.)?  Précisez sous quelle forme sont faites ces préconisations (liste d'espèces annexée au document d'urbanisme, guide de bonnes pratiques, etc.):
			Autres (précisez) :
2.	Ou	tils	mobilisés par la collectivité pour maîtriser l'urbanisation :
			Droit de préemption urbain (DPU) Zone d'aménagement différé (ZAD) Convention SAFER Convention Établissement public foncier Espace naturel sensible (ENS) Avez-vous demandé une délégation ENS?  Non Oui Non concerné (politique ENS non déployée au niveau départemental)
			Zone Agricole Protégée (ZAP) Dispositif de protection et/ou de mise en valeur des espaces naturels et/ou agricoles périurbains
			(PENAP, PEAN, PPEANP) <sup>3</sup> Application du versement pour sous-densité sans exonération Application de taux variables des taxes locales en fonction des zonages Application de la taxe de gestion des eaux pluviales Autres (précisez):



#### **FICHE PROJET**

Veuillez présenter un projet en matière de préservation et de restauration de la biodiversité que vous aimeriez mettre en œuvre au cours des prochaines années (îl ne doit pas avoir débuté).

Titre du projet :				
Organisme / institution en charge de la mise en œuvre (si ce n'est pas la collectivité directement par exemple) :				
Services de la collectivité associés qui pourraient être associés :				
Estimation budgétaire (si connue) :				
Eventuels partenaires financiers pressentis :				
Eventuels partenaires techniques pressentis:				
Date de début estimée (si connue) :				
Date de fin estimée (si connue) :				
Objectifs (1500 signes maximum) :				

# **Comment participer?**



3

La présentation d'un projet

https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/ile-de-france

